

Rapport d'activités 2021

Quelle année n'est pas difficile quand on s'intéresse à la situation des jeunes migrants isolés ? L'année 2021 ne sera donc pas une exception...

Des points positifs quand même :

l'ouverture du centre d'accueil de l'Estanc permet une bien meilleure mise à l'abri des jeunes que dans les hôtels.

des relations initiées avec la mairie nous permettent d'espérer un soutien pour les jeunes non pris en charge.

l'équipe de bénévoles de l'association se structure avec des arrivées qui apportent des compétences précieuses, et nous utilisons de mieux en mieux les outils de partage.

nous avons déposé un projet pour participer au Sommet Afrique-France avec quelques jeunes. Le projet a été accepté mais le sommet a été repoussé au mois d'octobre. Les volontaires étaient toujours là et les jeunes ont, avec l'aide d'une animatrice et d'un animateur radio de la maison des adolescents, réalisé des interviews et un podcast. Une réussite !

à la demande des jeunes, nous avons fait des permanences plus ciblées les mercredis dans les locaux d'Alisé et les samedis dans les médiathèques avec un nombre limité de participants. En effet, pour les jeunes que nous avons réussi à scolariser, nous ne les voyons plus que les mercredis ou pendant les vacances scolaires.

Evidemment, les points critiques sont nombreux aussi :

encore et toujours le Covid : des confinements, moins stricts toutefois, des jauges, pas toujours faciles à respecter, les passes sanitaires puis vaccinaux, qu'il faut expliquer, réexpliquer, pour tenter de convaincre. Le protocole pour entrer au local est maintenant bien établi : se frotter les mains au gel hydroalcoolique, prendre sa température, ajuster son masque ou en changer. A notre connaissance, nous n'avons généré aucun cluster !

le Secours Catholique, qui nous héberge depuis la création de l'association, nous a annoncé à l'automne 2021 qu'il mettrait fin à la convention d'occupation de leurs locaux pour développer ses activités propres. C'est bien compréhensible mais nous met dans une grande incertitude, d'autant qu'il nous sera difficile de trouver un local aussi bien : grand, aéré, proche de la gare, toutes commodités... une perle !

de nombreux jeunes, arrivés à leur majorité ou à leurs 19 ans, ne bénéficient plus du soutien de l'ASE. L'enquête de la police aux frontières est toujours pendante, le recours judiciaire en appel n'est pas audiencé, ou ils ne rentrent pas dans les critères de régularisation car ils n'ont pu être scolarisés à temps... Nous rencontrons de nombreux cas de figure. Alternative à la rue ou aux squats, le 115 n'est pas adapté pour des jeunes et souvent ne peut rien proposer... Beaucoup de travail en perspective : chercher des logements, les accompagner dans leur quotidien et essayer d'identifier leurs perspectives en France.

d'autres attendent d'être scolarisés durant de longs mois, car la scolarisation dépend de leur situation administrative, et les procédures sont longues et complexes. Nous les aidons à atteindre leur objectif, heureusement avec de la réussite pour beaucoup.

Fréquentation de la permanence

Comme l'année dernière, 130 jeunes étrangers - à peu près le même chiffre qu'en 2020 (133) - sont venus nous rencontrer lors d'une ou plusieurs de nos permanences. Sur ces 130 jeunes, 88 nous étaient inconnus. Nous avons tenu 110 permanences (60 en 2020), donc presque deux fois plus, et nous avons noté 1298 visites. La fréquentation par permanence reste à peu près la même : 11,8 jeunes cette année (11,2 jeunes en 2020).

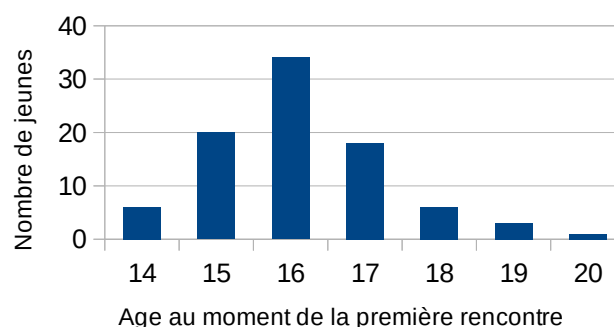
Grande nouveauté, une fille est venue nous rencontrer, suivre des cours de français et demander conseil pour son orientation. Elle n'est pas restée longtemps car elle a été intégrée, à son grand regret et avec beaucoup d'hésitation de sa part, dans un foyer à Lunel.

Pays d'origine

Il y a peu de différence entre les années 2020 et 2021. Les jeunes viennent toujours très majoritairement d'Afrique : Mali, Guinée (mais en nette diminution), Côte d'Ivoire, Gambie, puis d'Asie du Sud, Bangladesh, Pakistan, Afghanistan.

Age à la première rencontre

Sur les 82 nouveaux jeunes rencontrés dans l'année, 26 auraient moins de 16 ans. Pourtant pendant la période de mise à l'abri, il n'est prévu ni évaluation de leurs compétences scolaires par le CASNAV (centre académique pour la scolarisation des élèves nouvellement arrivés), ni inscription en établissement scolaire.



Mise à l'abri / prise en charge

La plupart des jeunes que nous rencontrons sont mis à l'abri (enquête sur les documents et l'âge en cours, pas d'Ordonnance de Placement Provisoire par le juge des enfants) ou pris en charge (enquête pas toujours finie mais OPP). Une proportion non négligeable (10%) ont toutefois été exclus durant l'année du dispositif d'accueil, souvent parce qu'à l'âge de 18 ou 19 ans, ils ne remplissent pas les critères de régularisation. En début d'année, nous avons noté que parfois, avant même toute évaluation, des jeunes ont été exclus de toute mise à l'abri préalable au moment du premier accueil, juste au faciès ou au motif de l'absence de document d'état civil, ce que nous avons dénoncé avec d'autres associations. Trois au moins ont pu être repris en charge suite à des recours avec des avocats.

Mis à l'abri		Abeliss puis l'Estanc	42
Pris en charge	A l'hôtel	Bellagio, Côté Green, le Méjean	32
	En appartement ou MECS	UTOA, Louis Defond, Habitat Jeunes	16
CADA, hébergement citoyen, squat...			15
Pas de donnée	5	Ont quitté le département dans l'année	20

Demandes des jeunes

Conseils, aide	Total	105
	<i>Orientation scolaire ou professionnelle</i>	29
	<i>Juridique, administratifs</i>	37
	<i>Santé</i>	5
	<i>Non précisé</i>	32
Demande de carte consulaire (en lien avec RESF)		20
Apprentissage du français / calcul		58
Visites de courtoisie des anciens		4
Prise en charge globale en inter associatif (logement, alimentation...)		13

La demande au premier contact est toujours un peu compliquée à fixer et à analyser. Entre ce qui se dit au départ et ce qui va se vivre au cours des quelques jours, semaines ou mois qui vont suivre, il y a clairement une grande différence au fur et à mesure que la confiance grandit.

Nous avons vu que la moyenne d'âge rajeunissait, et donc les demandes de cours d'alphabétisation/français/maths ont été très importantes. Les jeunes nous ont beaucoup sollicités pour passer les tests d'évaluation scolaire à la plate-forme Léopold Sendar Senghor, pour les accompagner dans les CIO pour y formuler des vœux d'orientation et parvenir à être inscrits dans un établissement scolaire. Cela nous a pris beaucoup de temps et d'énergie pendant les mois de juin, début juillet, septembre et même octobre. Grande satisfaction : de nombreux jeunes ont pu être ainsi scolarisés.

Beaucoup de demandes d'aide pour les démarches consulaires nous ont été présentées (cartes consulaires et passeports) que les éducateurs n'ont pas le droit d'initier tant que les jeunes sont encore sous le coup d'une enquête PAF (police de l'air et des frontières).

Des questions liées à la santé, en particulier pour ceux qui ne sont plus pris en charge (vaccination, cartes vitales et les soins dentaires en urgence) nous ont bien mobilisés aussi !

Il y a aussi les jeunes que nous prenons en charge globalement en inter-associatif, nous reviendrons sur toutes ces questions en détail plus loin.

Enfin, nous recevons avec plaisir des anciens, qui ont été envoyés dans d'autres départements, qui apportent des informations positives aux jeunes présents. Ça fait du bien à tous.

Scolarité, scolarisation

Depuis l'ouverture des permanences en 2019, à la demande pressante des jeunes, nous organisons dans le local des activités scolaires de base (lecture, écriture, calcul...).

La présence des jeunes à l'association est assez irrégulière. Il y a les très fidèles, qui viennent à chaque séance sur des périodes longues, et puis ceux qui se présentent épisodiquement. De ce fait, il peut y avoir à la permanence dix jeunes comme trente, selon les événements les concernant.

Deux bénévoles assurent l'accueil à chaque permanence, et s'informent sur les besoins des jeunes (cours de français, suivi de dossier juridique, aide alimentaire ou logement...). Une des questions clé est celle de la scolarité antérieure, ce qui permet d'orienter les jeunes en fonction de leur niveau d'expression orale et écrite et de leur besoin, français langue étrangère ou alphabétisation.

Les locaux de Secours catholique rue Farges consistent en une grande pièce, où plusieurs activités peuvent se dérouler en même temps (accueil, cours au tableau ou individuels), et deux pièces plus petites, équipées en tables, chaises et pour l'une un tableau. Cela permet de nous répartir les jeunes en fonction de leurs besoins. En cette année 2021, nous avons été au moins 5 bénévoles à leur

proposer des cours d'alphabétisation, langage oral (compréhension et expression), et écrit (lecture et écriture) et mathématiques. Trois stagiaires ont également activement participé à ces cours.

Une évaluation rapide de leurs compétences scolaires est faite le premier jour, puis ils rejoignent un des bénévoles présents. Chaque jeune reçoit à son premier « cours » un cahier et un stylo ou crayon. Ce cahier est le principal outil de travail, parfois complété par des photocopies. Le cahier permet de garder trace de ce qui a été fait au cours précédent, quel que soit le bénévole présent ou le délai entre deux venues au local. Le tableau mural, présent dans deux des trois pièces, permet de travailler en collectif, mais aussi en y faisant venir chaque jeune à tour de rôle de les aider à vaincre leur manque de confiance en eux. Passer du cahier au tableau diversifie aussi la séance et leur permet de se concentrer pendant près de deux heures.

Il faut préciser que le tableau est un outil que les jeunes aiment beaucoup utiliser car la principale raison de leur périlleuse traversée est d'accéder à l'école. Cet objet symbolique devient leur outil d'accès la liberté d'expression. Il est aussi amusant de constater leur grand plaisir équivalent à celui de tous les enfants : effacer le tableau.

Chaque bénévole se trouve confronté à des problèmes de graphisme, d'espace temps, de rythme, car souvent ces jeunes n'ont pas eu les pré requis de notre apprentissage en maternelle. La grande majorité de ceux que nous voyons n'a jamais été scolarisée. Ils sont en grande souffrance, et avec une volonté de fer, ils luttent pour aller à l'école et apprendre un métier. C'est notre devoir de les y aider. La scolarisation est un enjeu très important pour les jeunes et par conséquent pour l'association. C'est la scolarisation qui va leur permettre de progresser en français, de mieux comprendre les codes sociaux en France, de commencer une formation professionnelle, de donner un sens à leur venue ici. C'est le graal vers lequel ils courent. Par ailleurs, la régularisation de leur séjour va largement dépendre de leur formation professionnelle puisque c'est une des conditions de l'examen de leur dossier à la préfecture.

Dès le début de l'année 2021, nous nous sommes souciés de l'entrée en formation de certains jeunes qui avaient pu être inscrits dans les classes de la Mission de Lutte contre le décrochage scolaire, d'autres en prépa-apprentissage... Ensuite, des séquences d'information sur les lycées ont été organisées par un bénévole de l'association à la Maison des Adolescents auxquelles de nombreux jeunes ont participé, ainsi qu'à des journées portes ouvertes, parfois virtuelles, afin de leur faire mieux comprendre les spécificités des différents métiers.

Pour accéder ensuite à un CAP, le processus est complexe : il faut dans un premier temps faire l'évaluation du niveau scolaire à l'espace Senghor de l'éducation nationale ; si l'on est déclaré « scolarisable », il faut ensuite rencontrer un psychologue d'un centre d'information et d'orientation pour affiner des vœux professionnels et remplir une fiche de vœux, qui passera ensuite dans le logiciel Affelnet qui proposera une affectation dans un lycée... ou pas.

Nous avons au mois de mai rencontré l'inspecteur d'académie de l'Hérault et ses collaborateurs pour les sensibiliser à l'importance pour ces jeunes d'obtenir une affectation et tenter de trouver des voies d'accès plus simples, et avons, comme requis, présenté plusieurs dossiers individuels. Nous avons toutefois suivi parallèlement le chemin officiel pour les jeunes qui nous demandaient de l'aide.

Au mois de juin, un seul jeune a pu être inscrit dans un lycée, les autres étaient sur liste d'attente ou n'avaient reçu aucune proposition. Plusieurs « tours » étant prévus, nous avons donc examiné avec eux les « places vacantes » et fait de nouveaux vœux, encore une fois en vain.

En septembre, nouveau « tour », et essai direct auprès des lycées professionnels : enfin, trois jeunes ont été acceptés en CAP au lycée Jules Ferry, et trois autres au lycée Léonard de Vinci. Puis huit jeunes ont pu être inscrits dans les classes de la mission de lutte contre le décrochage scolaire et un au lycée Jean-Jacques Rousseau. Nous avons le sentiment que notre acharnement a payé ! Nous restons toutefois vigilants car la formation en MLDS, construite sur le principe de 15 jours

d'école/15 jours de stage suppose une recherche active de stages, donc un investissement important pour épauler les jeunes dans cette recherche, et qu'elle n'est pas considérée comme qualifiante au regard d'une demande de régularisation. Il importe donc de veiller à ce que ce type de dispositif, incontestablement bénéfique pour les jeunes, n'aboutisse pas à une impasse administrative

Démarches administratives et juridiques

Dès leur arrivée et tout au long de leur parcours les jeunes sont suspectés par les services de Police de mentir sur leur identité et sur leur âge. Assez régulièrement, des jeunes viennent à nous lorsqu'ils sont confrontés à ces difficultés.

Certains sont exclus dès leur arrivée car ils n'ont pas de documents, d'autres voient leurs documents d'identité remis en cause par la Police aux Frontières, plus tard, d'où l'importance de l'aide que nous tentons de leur apporter pour obtenir de leurs consulats des cartes consulaires et des passeports qui leur serviront à attester de leur identité et à leur majorité à obtenir un titre de séjour.

Chaque pays a des exigences et des modes de fonctionnement distincts, ce qui rend très difficiles et chronophages ces démarches.

Par ailleurs, les demandes se font très souvent par internet, ce qui, hormis le coût des documents, rend ces démarches quasi impossibles à effectuer pour les jeunes seuls, d'autant que les éducateurs n'ont pas l'autorisation de les assister dans leurs demandes s'ils sont soumis à une enquête de la fraude documentaire. Enfin, les ambassades et consulats sont situés majoritairement à Paris, parfois à Lyon ou Marseille, ce qui représente un coût supplémentaire non négligeable.

Nous avons effectué les démarches pour une vingtaine de jeunes auprès des ambassades et consulats du Mali (problèmes de la carte Nina/Ravec, préalable indispensable à l'obtention d'un passeport), Guinée (ouverture d'un site internet Ekaidi en mars 2021 pour prise de rdv), Côte d'Ivoire, Sénégal, Gambie, Bangladesh. Nous finançons, le plus souvent en partenariat avec RESF, les documents et les transports.

Nous aidons également les jeunes qui le souhaitent à rencontrer des avocats pour saisir le juge des enfants et accélérer la prise en charge effective par le département (pour mémoire, sans OPP, les jeunes sont simplement mis à l'abri, ce qui ne leur donne aucun droit : ni scolarité, ni stage, ni activité sportive,...). Nous avons accompagné 8 jeunes chez des avocats, soit pour demander une prise en charge effective (3 ont eu gain de cause), soit pour faire un recours contre une fin de prise en charge du département alléguant un doute sur la minorité.

L'Hérault est un des rares départements qui poursuit pénalement les mineurs suspectés d'avoir menti sur leur âge. Nous avons aidé 5 jeunes dans cette situation à avoir un avocat compétent en complétant des dossiers d'aide juridictionnelle, en préparant avec eux leurs dossiers et en assistant aux audiences, puis parfois en les accompagnant dans la procédure d'appel de la décision du tribunal correctionnel.

Un jeune au moins a fait un mois de prison en attente de son passage au tribunal. Condamné à une peine de sursis, nous sommes allés le chercher à la maison d'arrêt de Villeneuve les Maguelone le soir même de sa levée d'écrou pour le mettre à l'abri chez un hébergeur citoyen. Il est toujours en appel de la décision du tribunal.

Cette pratique héraultaise d'envoyer en détention préventive, dans les « quartiers majeurs » de la prison de Villeneuve les Maguelone, les jeunes accusés de faux et usage de faux et d'escroquerie au préjudice du département, semble avoir cessé au second trimestre 2021 (au moins à notre connaissance), peut-être grâce aux protestations unanimes du tissu associatif ? Nous avons en effet constaté, sur le reste de l'année 2021, que les jeunes dans cette situation étaient maintenant soumis à un contrôle judiciaire consistant à pointer au commissariat chaque semaine dans l'attente de leur

jugement, ce qui reste une solution préférable à leur incarcération, extrêmement traumatisante , incompréhensible pour eux et préjudiciable à leur avenir.

Nous avons aussi accompagné chez des avocats 11 jeunes :

- certains, mineurs, se sont vus notifier une OQTF administrative (obligation de quitter le territoire français) au moment de la garde à vue, préalable à leur audience au tribunal, en sus de leur condamnation pénale, souvent assortie d'une IRTF (interdiction du territoire français),
- d'autres, majeurs, ont reçu une OQTF suite à un refus de titre de séjour au moment de leur demande de régularisation à leur majorité, parce qu'ils ne remplissaient pas certaines des conditions de l'article 435-3 du CESEDA, en particulier l'exigence de formation professionnelle, souvent du fait de la décision du département de ne pas leur faire commencer de scolarité avant l'obtention de l'OPP du juge pour enfants.

Prise en charge de la santé

Cette année, nous nous sommes davantage mobilisés sur les problèmes liés à la santé, sans doute du fait de la pandémie qui a sévi toute l'année.

- Au niveau administratif, nous avons fait les renouvellements de carte de sécurité sociale pour plusieurs jeunes et engagé un travail de vérification systématique de leurs droits.
- Nous avons beaucoup parlé de vaccination pour les convaincre de l'accepter, afin qu'ils soient protégés et qu'ils puissent avoir leur passe-sanitaire.
- Au moment du sommet France-Afrique, comme il leur fallait un passe-vaccinal ou un test négatif, nous avons accompagné ceux qui n'étaient pas vaccinés pour leurs tests. Ça n'a l'air de rien, mais en fait, toute démarche de ce genre demande beaucoup d'énergie : prendre les rendez-vous avec eux, leur rappeler, parfois aller les chercher dans des lieux connus, les rassurer, les accompagner, parler, parler...

Nous avons été particulièrement vigilants et actifs pour les jeunes non pris en charge par l'ASE : accompagnement dans les rendez-vous à l'hôpital, achat des médicaments, visites lors des hospitalisations, prises de rendez-vous chez les dentistes...

Les contacts avec le service médical du foyer de l'enfance sont toujours très bons, et c'est une ressource précieuse pour tous ceux qui ont été pris en charge ou mis à l'abri à un moment par l'ASE, pour récupérer notamment les carnets de vaccination (indispensables pour une scolarisation) et connaître l'antériorité des prises en charge santé déjà effectuées.

Nous travaillons toujours avec le centre Frantz Fanon ou la PASS Psy, mais il est difficile d'avoir des rendez-vous rapidement pour les jeunes qui en auraient besoin. Quand la proposition arrive, le jeune est souvent démobilisé... et nous aussi malheureusement. Nous nous sommes mis en relation également avec la MDA (maison des adolescents) qui propose un accompagnement psy mais nous constatons que les jeunes ne s'emparent pas de ce dispositif s'ils ne sont pas accompagnés au moins au premier rendez-vous. Nous nous orientons sur la possibilité d'avoir des vacances de psychologue pour mettre en place des groupes de parole internes à l'association, peut être plus spécifiquement pour les jeunes accueillis en hébergement citoyen et leurs hébergeurs.

Aide à l'hébergement

Nous avons été confrontés, tout au long de l'année, à la problématique de l'hébergement des jeunes, qui est devenue une question de plus en plus prégnante pour l'association et oppressante pour tous les bénévoles. En principe, cette activité n'est pas prévue dans les statuts de l'association MAJIE qui n'a donc pas vocation à héberger elle-même.

Nos démarches en ce sens consistent donc actuellement à mettre les jeunes en rupture d'hébergement en lien avec les associations partenaires (Association Avec Toits, RESF, à défaut squat) ou à identifier et favoriser leur hébergement citoyen ou à mettre en place des solutions mixtes (internat + hébergement citoyen).

Un jeune, refusé à l'ASE au premier contact, hébergé par l'association Avec Toits à Villeneuve les Maguelone et suivi par MAJIE, a pu réintégrer l'ASE suite aux démarches judiciaires entreprises pour lui.

Deux autres jeunes ont été hébergés par l'association RESF, qui dispose d'un studio à cette fin, également suivis par notre association pour toutes les autres démarches

L'année 2021 a permis, soit directement, en lien avec l'association Avec Toits, d'identifier un hébergement citoyen pour 5 jeunes en cours de scolarité (exclus de l'ASE suite à la mise en doute de leur minorité et leurs condamnations pénales, ou suite au refus de titre de séjour à leur majorité), ce de façon pérenne pour deux d'entre eux, ou pour les 3 autres sur des durées de plus de 6 mois). Il a donc fallu assurer le suivi de ces jeunes en lien avec les hébergeurs (essentiellement scolarité, santé), s'assurer que tout va bien pour l'un comme pour les autres, voire jouer les médiateurs en cas de difficultés de communication entre hébergeurs et hébergés.

Dans les situations où aucun hébergement n'a pu être proposé, nous voyons que parfois les jeunes n'arrivent pas à se saisir des aides que nous proposons et que malheureusement ils abandonnent leur scolarité et les maigres chances de voir leur situation se régulariser...

Cette problématique du logement est donc cruciale pour ces jeunes « entre deux » (majeurs, mais encore scolaires...). Nous avons donc rencontré les responsables de la mairie en charge de la mise en place de la charte Anvita, et de l'attribution de logements intercalaires. Nous avons conscience du besoin de suivi de ces jeunes et donc de la difficulté que cela représente, mais l'enjeu est important.

Participation au sommet Afrique-France

En complément de nos activités d'apprentissage du français aux jeunes mineurs isolés, notre association a souhaité mettre en avant la diversité et les richesses linguistique et culturelle dont disposent les jeunes que nous accueillons. En effet, les jeunes africains sont souvent dits francophones, mais de fait leur langue maternelle n'est pas le français et ils sont capables de jongler entre différentes langues et dialectes.

Le projet était de mettre en place un échange entre les mineurs non-accompagnés, majoritairement africains, et le public présent au Sommet, qu'il soit d'origine française, africaine ou autre.

L'intérêt du sommet Afrique-France pour les jeunes nous semblait de deux ordres :

d'une part montrer, dans le cadre d'un événement culturel important, leur volonté et leur capacité d'intégration en France malgré les barrières culturelles et linguistiques,

d'autre part, prendre conscience que le continent africain peut être valorisé, qu'il est riche de potentialités, et restaurer une image positive de leur pays d'origine.

Après un report dû aux conditions sanitaires ce sommet a pu avoir lieu du 7 au 9 octobre 2021.

La réponse à notre demande de subvention nous a été transmise tardivement, la convention a été reçue courant septembre, et les fonds alloués seulement le 19 octobre.

Comme prévu, nous avons embauché une animatrice pour cette action, pendant une durée de trois semaines. Elle a été aidée par les bénévoles de Majie qui côtoyaient les jeunes depuis plusieurs mois et par des étudiantes de l'école de sciences politiques de la faculté de droit en stage dans l'association qui avaient participé à l'élaboration du projet.

Une douzaine de jeunes participants volontaires ont réalisé les micros-trottoirs.

La semaine précédant le sommet, nous avons dû vérifier que chaque participant était vacciné ou faire des tests en pharmacie, il a fallu faire preuve de persuasion...

La veille un atelier de prise en charge du matériel a été organisé, animé par un membre de la Maison des Adolescents avec le concours des bénévoles. Les jeunes présents ont montré beaucoup d'intérêt et se sont rapidement pris d'engouement pour l'aspect technique de la prise de son.

Le premier jour du sommet journée dédiée à l'entraînement des micro-trottoirs sur le site Village du Sommet Afrique-France, 10 jeunes volontaires non-scolarisés étaient présent accompagnés de bénévoles et des stagiaires.

Après quelques ajustements, les jeunes, supervisés et encouragés par les bénévoles de MAJIE, s'aventurent à interviewer en binômes les gens présents dans le festival.

Nous avons passé la journée à faire des micros-trottoirs entrecoupés par des pauses qui ont permis de profiter des activités proposées dans le cadre du festival . Cette première journée fut une journée d'entraînement pour le week-end à venir.

Le vendredi, quelques réajustements techniques et regain de motivation pour le « grand jour », le lendemain.

Samedi 9 octobre : micros-trottoirs sur le site du festival avec des jeunes migrants scolarisés et non-scolarisés, encadrés par les bénévoles de MAJIE. La journée a été très animée et productive.

Après deux jours passés sur le festival, une vingtaine d'enregistrements étaient potentiellement exploitables. Le montage est programmé pour le mois de février 2022 et un enregistrement sera réalisé de façon satisfaisante, au vu de nos objectifs radiophoniques et linguistiques.

Ce projet, organisé par MAJIE et soutenu par la métropole de Montpellier a été très apprécié par les jeunes, cela leur a permis d'utiliser leur langue maternelle dans un contexte très valorisant et de découvrir une autre facette de notre association. Ils se sont parfaitement intégrés au Village du sommet et y ont pris comme nous beaucoup de plaisir.

Stagiaires, actions de communication

Nous avons accueilli plusieurs stagiaires : deux stagiaires de l'université Paul Valéry en master de français langue étrangère et un stagiaire d'engagement citoyen de l'EPF, l'école d'ingénieur proche du local. Les premiers ont apporté une technicité appréciable dans la pédagogie mise en oeuvre et dans l'organisation des cours, le deuxième a donné des cours de mathématiques en individuel à plusieurs jeunes. Les jeunes présents aux permanences étaient ravis de voir enfin de jeunes têtes devant eux.

Nous avons aussi accueilli un groupe de stagiaires de l'école de droit en master de sciences politiques option coopération internationale et développement, qui devaient observer dans une association les recherches et sources de financement et en tirer des préconisations. L'idée a été difficile à mettre en oeuvre. Elles nous ont bien aidé sur la demande de subvention pour le sommet Afrique-France, et ont participé à sa réalisation en octobre. Mais leur formation les rendait peu disponibles pour d'autres actions.

Enfin, à partir du mois de novembre, nous avons conclu un partenariat avec La Cimade et l'association Avec Toit pour accueillir une étudiante de master 1 d'intermédiation et de développement social de l'université Paul Valéry de Montpellier. La Cimade est signataire de la convention de stage car nous n'avons pas de salarié permettant l'encadrement administratif de l'étudiante, mais l'objectif est de mieux coordonner les actions des différentes associations (Majie, RESF, Avec Toit) qui interviennent auprès des jeunes isolés étrangers, et de leur assurer un meilleur suivi , en particulier de ceux qui sont logés par les associations.

Nous avons par ailleurs participé à plusieurs actions de formation auprès des étudiants de l'IRTS de Montpellier : sur les questions liées au logement avec l'association Avec Toit, sur la problématique des MNA auprès de différents groupes, conseillers en éducation sociale et familiale, éducateurs spécialisés ou assistants sociaux.

Enfin, nous avons participé en septembre à l'Antigone des associations de Montpellier, ce qui nous a permis de faire connaître nos actions et de rencontrer de nouveaux bénévoles.

En conclusion, nous remercions les bénévoles qui donnent de leur temps et beaucoup d'énergie, les stagiaires, les partenaires, associatifs et institutionnels, avec une mention particulière pour le Secours Catholique qui nous a hébergé durant ces trois années.

Le bureau de l'association Majie